

## Contexte

Le couloir où est installé le travail épouse la forme de la façade sud du bâtiment et distribue les accès aux tribunes publiques de la salle du Conseil national. C'est un lieu de passage où l'on déambule ou que l'on traverse, et dont le plan en arc de cercle empêche d'en avoir une vision globale. Il se lit en séquences ponctuées d'un côté par des portes et de l'autre par des fenêtres.

C'est aussi le seul endroit du Parlement véritablement ouvert au public. Visiteuses et visiteurs, citoyennes et citoyens peuvent l'emprunter pour assister aux séances de l'assemblée fédérale.

Si l'on appréhende le bâtiment comme un corps, cet espace peut être vu comme une membrane entre le 'peuple' et ses représentant-e-s.

## Titre et intitulés

Consensus

2018

Métaux ouvragés

Dimensions variables

Ce travail porte un titre principal, mais est également constitué de cinq titres en lettres métalliques. Pour distinguer le titre de la pièce des cinq titres qui la constituent, je les appellerai « Intitulés » (dans le sens d'une partie d'un ouvrage).

Titre et intitulés utilisent les règles de la terminologie artistique qui veut que toute légende d'une œuvre soit composée de quatre éléments : titre, date, matériel et dimensions. Si le titre emploie phraséologie de manière classique, les intitulés eux s'éloignent de l'usage pour créer un ensemble de significations : la date s'y transcrit par une taille, le matériel porte à interprétation et les dimensions s'y expriment en grammes. Un jeu sur les mots que ce texte va tenter d'expliquer.

Les intitulés sont placés de façon à souligner les cinq fenêtres qui jalonnent le déambulatoire et commencent tous par des variantes du titre soit : CONCILIATION, CONVENTION, COMPROMIS, TRANSACTION et CONNIVENCE.

Ces variations ressortent d'une enquête menée auprès de neuf personnes auxquelles il a été demandé de désigner dans une liste donnée les cinq termes à leurs yeux les plus appropriés pour définir l'idée de "consensus". Ces termes ne sont pas à proprement parler des synonymes du mot consensus, mais entretiennent une relation de proxémie avec celui-ci.

Chacun des mots choisis résonne de diverses manières, possède des significations plurielles, et s'insère dans des contextes sémantiques différents.

Pour exemple la conciliation peut être décrite comme une action visant à rapprocher des personnes en désaccord. En droit elle est l'instance qui précède tout procès et au cours de laquelle est tenté un arrangement ; mais la conciliation se fait aussi l'écho des luttes sociales comme étant parfois le moyen de règlement des conflits collectifs du travail.

Quant à la connivence, à l'autre bout du spectre, elle exprime une convergence d'intention, mais peut aussi suggérer une entente secrète, ou tacite, visant à préparer une action plus ou moins licite, voire s'apparentant au délit d'initié.

Chaque terme a donc été choisi pour son caractère polysémique.

C'est pourquoi leur traduction en allemand, italien, romanche et anglais s'est avérée ardue.

Ainsi le mot « connivence » apparaît bel et bien comme « Konnivenz » dans le dictionnaire des termes juridiques allemands mais n'est pas d'un usage courant. Dans ce cas comme dans celui de la

traduction de « Conciliation » par « Konzilianz », il a été décidé, d'entente avec les traducteurs-trices, d'utiliser ces termes à la racine latine plutôt que de les traduire par des mots plus ordinaires mais n'ayant rien en commun avec les traductions françaises, italiennes, romanches et anglaises.

### **Date, matériel, dimensions**

Chaque terme est ensuite suivi d'une description technique de sa facture.

Est d'abord mentionnée la police de caractère utilisée, l'Helvetica conçue par Max Miedinger en 1957. L'Helvetica incarne l'harmonie optique la plus aboutie et est devenue le symbole de la typographie suisse. Sa lisibilité tout comme la neutralité de son tracé lui permettent de se prêter à tous les usages et en font l'une des polices les plus utilisées dans le monde. Elle est aujourd'hui devenue Elle doit son nom (dérivé de *Confederatio Helvetica*, nom latin de la Suisse), ainsi que son succès à la société américaine Linotype qui la diffusa très largement.

Dans le contexte des intitulés, le mot Helvetica constitue également un merveilleux lapsus, en cela qu'il peut être confondu avec *Helvetia*.

Viennent ensuite la technique et le matériel. Chaque intitulé est coulé dans un métal différent ayant une provenance spécifique : cuivre du Chili, argent de Chine, or d'Afrique du Sud, nickel d'Australie et platine des États-Unis d'Amérique.

Mon choix s'est porté sur le métal comme matériel de base car la Suisse, pour son plus grand bonheur (comme me l'a formulé un géologue contacté dans une phase préliminaire du travail), n'a pas de ressources minières. L'utilisation de ce matériel de base permet de tisser un lien avec l'extérieur du pays et de ce Palais, dont toute la conception semble dirigée vers l'intérieur.

L'architecte du parlement, Hans Wilhelm Auer, a en effet systématiquement opté pour une vision autarcique et fantasmagorique de la nation dans son édification du bâtiment. Son ambition était par exemple d'en faire une exposition du patrimoine minéral national par l'utilisation des différentes roches exploitées en Suisse. Quant à l'arsenal de références symboliques déployé, il préfère évoquer les mythes fondateurs de la Suisse plutôt que de s'en rapporter aux bases juridiques de l'État.

L'emploi de métaux provenant de cinq continents met au contraire en perspective l'aspect expansionniste des relations de la Suisse avec le Monde et souligne la place centrale qu'occupe sa politique commerciale.

Chaque métal a ainsi été choisi pour incarner un point sur la cartographie des échanges et des relations de la Suisse à l'international, mais aussi pour mettre en lumière une histoire ancienne ou plus récente faite d'enjeux économiques et de volontés politiques.

Disposant de peu de ressources naturelles exploitables, la Suisse s'est en effet très tôt spécialisée dans le commerce des services et du transit. Et lorsqu'il s'est agi pour moi de choisir les provenances des métaux, une historienne avisée m'a expliqué que ma méthodologie ne devait pas consister à chercher des métaux spécifiquement liés à l'histoire suisse, car à l'origine du commerce de chacun d'entre eux, je trouverais de toute façon un 'Suisse'. Ce proto Suisse, encore peu lié à un état tardivement constitué, a très vite voyagé et commercé avec le monde entier sur une base privée.

Une fois l'état national constitué, certains facteurs tels qu'une richesse relative ou le capital symbolique que constitue la neutralité s'ajoutent à cette émigration marchande précoce pour favoriser l'essor du commerce suisse. Une discrète propension à avancer dans le sillage des grandes puissances en est aussi une condition déterminante. La Suisse n'ayant pas eu de colonies, elle a rarement été vue comme impérialiste, toutefois, des historiennes et historiens ont récemment développé le concept d'un impérialisme 'masqué' ou 'feutré' pour définir le cas suisse. Celui d'un petit État neutre, pacifique et pratiquant a priori de « bons offices » mais dont les représentants, souvent peu enclins à différencier les intérêts des milieux d'affaires de ce qui ressort de la doctrine politique, ont été de grandes forces motrices de l'expansionnisme suisse.

Aujourd'hui, la Suisse est la plus importante place de négoce de matières premières au monde (60% des échanges mondiaux).

Au vu du développement de ce secteur, l'on serait en droit de formuler l'hypothèse que les savoirs acquis dans la gestion des capitaux financiers (plus communément appelé secret bancaire), y ont été lucrativement recyclés.

Ce marché est en effet d'une opacité consternante, et produit une masse financière qu'il est présentement impossible d'évaluer ; il masque par ailleurs des réalités sociales et écologiques souvent terrifiantes.

La recherche des différents métaux a d'ailleurs mis en lumière la difficulté à accéder à des sources identifiables, et donc à localiser une production. Plus le métal est précieux, plus obtenir sa traçabilité est difficile : une mine ne vend qu'à des courtiers spécialisés qui ne sont responsables que de la vente mais ne peuvent plus certifier la provenance du métal déjà fondu et mélangé dans des raffineries centralisant la production de continents entiers.

A nouveau pour exemple, la seule mine avec laquelle il a été possible de traiter directement pour obtenir une matière certifiée et CODELCO, la Corporation Nationale de Cuivre du Chili.

Cette corporation nationalisée en 1971 par le président Salvador Allende constitue aujourd'hui encore un apport inestimable pour l'économie chilienne. L'histoire de cette corporation est évidemment parsemée de scandales dont l'un des plus grands reste l'usage qu'en fit le dictateur Augusto Pinochet pour son profit personnel ; profit dont la justice suisse n'a toujours pas fini de régler les comptes.

Suit enfin le poids du métal utilisé qui est lié aux différences de taille des intitulés.

Celles-ci dépendent des valeurs très inégales des métaux sur les marchés mondiaux et expriment leurs cours de manière inversement proportionnelle : l'or est plus cher que le cuivre, donc l'intitulé en or est plus petit.

Ces tailles ont été calculées au moyen d'une échelle logarithmique qui permet de rendre compte des ordres de grandeur qui séparent ces valeurs. Trois éléments sont entrés dans ces calculs. D'abord un cadre dessiné sous les fenêtres définissant la taille maximale que les intitulés pourraient avoir. Ce premier élément a donc été établi au vu du contexte et dans un pur souci de composition. Ensuite le calcul des différences de valeur entre les métaux, donc en proportion les uns des autres. Et finalement le choix de quelles valeurs utiliser pour chacun des métaux.

Les valeurs choisies pour ces calculs ont été basées sur des estimations de prix futurs (options) fournies par la Banque Nationale Suisse. Une date commune à quatre des métaux, le 16.01.2019 a été arrêtée, et donc des valeurs précises, pour servir de base aux calculs (la valeur de l'or a été fixée au 16.02.2019).

Le fait de baser ces calculs sur des options dont les coûts diffèrent des prix auxquels les métaux ont été acquis, permet de souligner la différence entre la théorie du marché et sa réalité factuelle, deux choses trop souvent confondues.

Reste à amener une précision dans les chiffres en grammes mentionnés par les intitulés. Ceux-ci concernent le poids calculable au milligramme près de matière pure utilisée pour chaque fonte. Ainsi, posés sur une balance, il se peut que ceux-ci ne pèsent pas exactement le poids annoncé. Ce qui est dû au fait que les calculs ne prennent pas en compte les alliages nécessaires (par exemple 2% de cuivre dans l'or), les soudures ou les piques montées à l'arrière des lignes afin de les fixer au mur.

### **Titre, date, matériel, dimensions**

Pour en revenir au jeu de mots entre titre et intitulés, l'on pourrait dire que le titre *Consensus* se divise dans les intitulés en cinq termes qui déclinent sa définition, que la date y est transcrite par une valeur fixe dans le temps, que le matériel y est spécifié et que les dimensions s'y transcrivent en grammes.

Le consensus est un contrat qui à la fois lie et impose, protège et contraint les cantons et les forces économiques et sociales à des solutions acceptées à la double majorité. C'est aussi un principe politique atemporel. Les mots choisis pour le définir sont ici matérialisés de façon à adresser certaines de ses applications très prosaïques.

## **Cartels**

L'installation peut être appréhendée dans un sens comme dans l'autre, sans ordre chronologique ni hiérarchique. Aux entrées du déambulatoire sont placés deux cartels réalisés selon le même modèle graphique que les plaquettes nominatives jouxtant les portes des bureaux du Parlement. Ces cartels listent les personnes, firmes ou organisations ayant participé à la réalisation de ce travail à la manière d'un générique de film. Certaines sont répertoriées alphabétiquement, d'autres hiérarchiquement ; toute personne citée l'est dans sa langue. Une brève explication des tailles divergentes des intitulés y figure ainsi que les canaux empruntés pour l'acquisition des métaux. Est de sorte répertoriée l'information nécessaire pour lire l'installation.

Ces cartels soulignent ainsi le fait que toute pièce d'art, si elle part d'une volonté très personnelle, se fait et se pense ensuite de manière collective.

## **Le travail**

Si l'on observe ce couloir, d'un côté se trouvent les six portes qui permettent d'accéder aux tribunes publiques, surmontées de lettres métalliques qui précisent leur destination, c'est-à-dire l'espace clos des délibérations.

De l'autre côté les fenêtres soulignées par les intitulés leur donnent une réplique abstraite, établissant ainsi un parallèle entre intériorité protocolaire et ciel ouvert sur le Monde. Ces cinq lucarnes sont autant d'échappées dirigées vers un extérieur où les pays sont liés à des continents qui graviteraient comme autant de petites planètes autour d'un pays se pensant trop souvent seul au monde.

Soulignées par des titres elles deviennent des tableaux, mais en réponse aux portes, le travail entre en expansion pour englober le couloir et s'insinuer dans l'assemblée. Ramené à sa dimension première, il n'est fait que de mots qui laissent à l'outil poétique la tâche d'évoquer la politique.

Après avoir reçu l'invitation à ce concours, il m'est très vite apparu que ce déambulatoire, sa situation et sa fonction avaient une fâcheuse tendance à amplifier la problématique de la forme et du contenu. Dans ce contexte, vouloir formuler une critique ouverte à l'encontre de la gouvernance ou de l'histoire de la Suisse m'a paru aussi anecdotique que déplacé.

Mais ne pas formuler de critique en proposant une solution esthétique aurait fait basculer le projet dans la pure décoration, ce qui n'était pas souhaitable à mon sens.

Je me suis donc attachée à formuler une proposition qui, dans sa matérialité, suppose une analyse du lieu et implique les fondements de la politique suisse.

Les choix esthétiques devaient par ailleurs se fondre dans le décor afin de refléter mon appréciation de la situation : l'art dans un tel contexte ne peut être qu'une insertion, presque une infiltration.

Bruxelles, Novembre 2018

Annaïk Lou Pitteloud